



Sectorisation de collèges et stratégie immobilière

Les élus du conseil départemental ont examiné, lundi, les orientations budgétaires pour 2023, dans des circonstances plus que particulières : à huis clos et en l'absence de toute opposition.

Huis clos

Les orientations budgétaires pour l'année 2023 auraient pu monopoliser les débats lors de la session du conseil départemental, à Caen qui s'est ouverte vers 14 h, lundi. Les opposants à la fermeture du collège du Val-de-Vire, ainsi qu'à la double sectorisation des collèges Guillemot (Mondeville) et Dunois (Caen), ont bousculé l'ordre du jour. Après avoir investi l'hémicycle, et s'être installés dans les fauteuils des élus lors des suspensions de séance, ils ont été évacués par la police. Lorsque la session a pu reprendre, vers 17 h, c'était sans les élus de l'opposition, et à huis clos (sans public, ni presse).

« **Nous avons voté ce huis clos**, a précisé Jean-Léonce Dupont, président centriste du Département, **afin que les débats puissent se dérouler en toute sérénité.** » Des débats tellement sereins que seuls les conseillers de la majorité ont voté les délibérations à l'ordre du jour.

Période de doute

Avant les événements, le président du Département a quand même eu le temps de prononcer son discours d'ouverture de session, rappelant l'état d'esprit dans lequel le budget 2023 a été élaboré. Inflation mais aussi mesures gouvernementales (comme la revalorisation des prestations sociales, ou les salaires des agents), sont à l'origine de ce contexte « **très incertain** ». Et ce malgré les « bonnes surprises » de ces dernières années, comme les excédents (45 millions d'euros dégagés en 2021).

Pas si « colosse » que ça

Le président ne crie pas victoire : « **Notre collectivité peut donner l'impression d'un colosse que rien ne saurait atteindre** », a-t-il comparé. Mais si la situation budgétaire semble confortable, elle n'est pas si à l'abri que ça : le produit des droits de mutations demeure volatile (puisque lié au marché de l'immobilier), de même que les coûts de l'énergie et des matières premières. D'où des prévisions de recettes prudentes.

848 millions d'euros

Le budget total 2023, qui sera voté en février (*a priori* cette fois en séance publique, et donc en présence des élus de l'opposition), atteint 848 millions d'euros. Soit en hausse de 3,9 % par rapport au précédent. Là aussi Jean-Léonce Dupont relativise : « **En euros constants, compte tenu de l'inflation, le budget du Département sera moins important en 2023 qu'en 2022.** » À noter un endettement qui continue de baisser : l'encours de dette passera à fin décembre 2022 à 134,5 millions d'euros (contre 154,7 millions d'euros en 2021).

152 millions d'euros d'investissements

Le Département ne s'empêchera cependant pas d'investir : en 2023, il devrait financer pour 152 millions d'euros de programmes dans tous ses domaines de compétences. Quelques exemples : la construction de foyers de l'enfance à Louvigny (ouverture prévue en 2014), le nouveau foyer occupationnel de Graye-sur-Mer, le financement d'un nouveau plan touristique, la sécurisation de la rocade de Lisieux, ou encore des participations au contrat de plan État-Région (pour le campus 1 de l'université de Caen, pour le Palais des sports ou encore le château de Caen).

Feu vert pour les collèges

Sujet sensible, l'évolution de la carte scolaire a donc été adoptée à huis clos. Le vote des élus de la majorité valide donc la fermeture du collège du Val-de-Vire (fusion avec le collège Maupas de Vire) à la rentrée de septembre 2024. D'ici là, le recrutement du périmètre du Val-de-Vire sera modifié dès la rentrée de septembre 2023, dans le sens d'une double sectorisation vers le collège Maupas. Même chose pour les collèges Guillemot à Mondeville (vers le collège Brunet de Caen, pour les familles résidant à proximité), et pour le collège Dunois vers le collège Pasteur à Caen, « **ce qui devrait améliorer la mixité sociale** », espère Jean-Léonce Dupont.

D'autres collèges sont aussi concernés : modification du périmètre de recrutement du Cingal à Bretteville-sur-Laize en lien avec Curie à Potigny et Maupassant à Saint-Martin-de-Fontenay ; évolution des secteurs de recrutement des collèges Michelet, Gambier et

Laplace à Lisieux ; et ajustements concernant Prévert, à Saint-Pierre-en-Auge, et Vian, à Mézidon-Vallée-d'Auge.

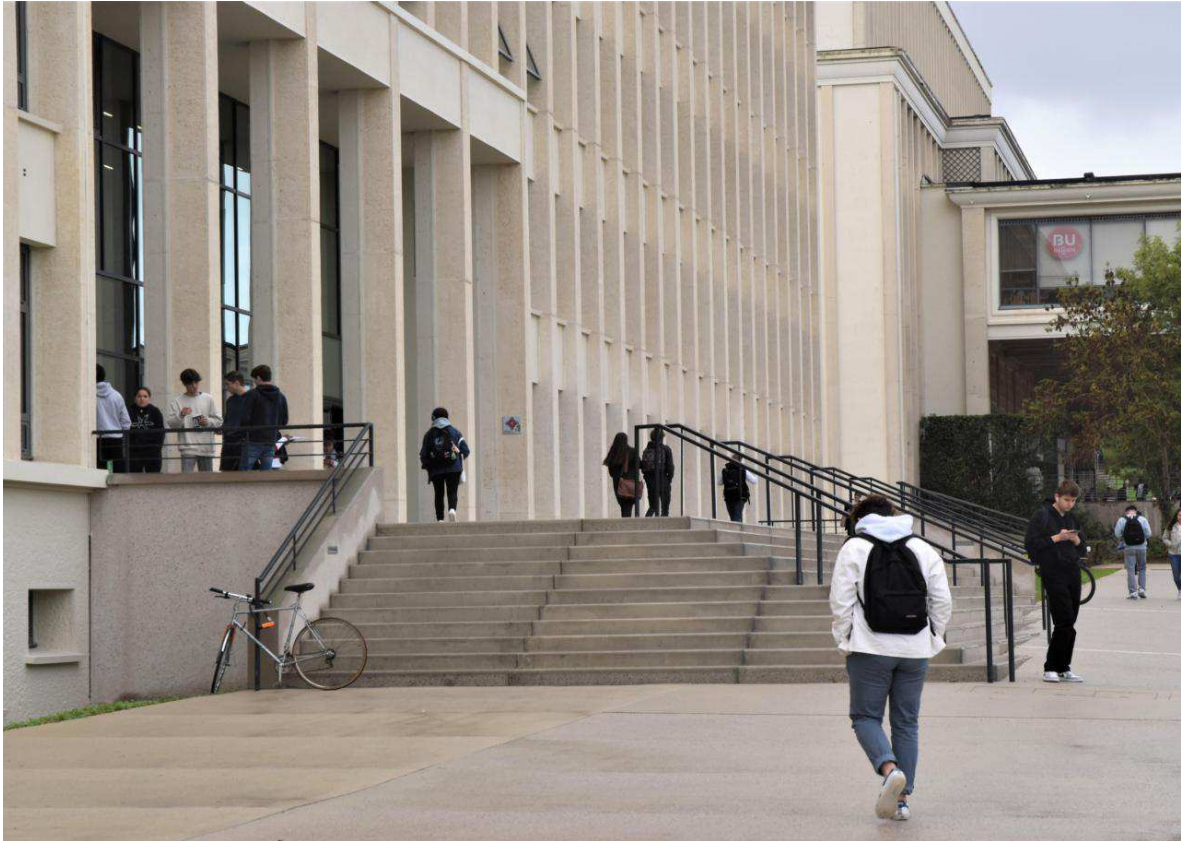
Le président du Département justifie ces décisions, en s'appuyant sur des évolutions démographiques : « **Chaque année, on recense 1 000 enfants en moins en primaire, assure-t-il, soit l'équivalent de deux collèges de 500 élèves.** »

Stratégie immobilière 2022-2028

De nouveau le Département se penche sur son patrimoine immobilier. Tout particulièrement 112 sites occupés et lui appartenant. Un programme de 120 millions d'euros est envisagé (pour une trentaine de chantiers), en priorité pour améliorer la performance environnementale (sur ces 112 sites, 52 sont encore chauffés au moyen d'une énergie fossile), et « **réduire de 60 % la consommation énergétique globale** ». Il s'agira également de développer les usages numériques, d'adapter le cadre de travail et de sécuriser les bâtiments « **pour sécuriser les personnes et les biens** ».

Si l'avenir du château de Bénouville commence à se dessiner (le choix de l'architecte qui mènera la rénovation s'effectuera en ce début d'année 2023), plusieurs sites vacants restent « **à valoriser** » : l'ex-tribunal de Lisieux, l'ex-pouponnière de la rue d'Auge à Caen, le château de Vaux à Graye-sur-Mer, ou encore les bâtiments de la place du Canada et de la rue Fred-Scamaroni à Caen. Certains de ces sites ont d'ores et déjà été repérés par des investisseurs privés.

Nathalie LECORNU-BAERT.



Le campus 1 de l'université de Caen va bénéficier de financements versés par le Département du Calvados, au titre du contrat de plan État-Région. archives Ouest-France



Le château de Bénouville (ici lors d'une précédente édition du « Château des enfants »), est le projet de rénovation emblématique de la mandature. archives